

Réserve ontarienne de ressources humaines pour le soutien aux aînés

À propos du programme de la Réserve ontarienne de ressources humaines pour le soutien aux aînés

La Réserve ontarienne de ressources humaines pour le soutien aux aînés (RORHSA) est un programme conçu pour accroître la capacité de la main-d'œuvre dans les foyers de soins de longue durée (SLD). La RORHSA recrutera, formera et déploiera des professionnels de la santé à titre d'aides de soutien aux résidents pour soutenir les foyers de soins de longue durée pendant la pandémie de COVID-19.

La RORHSA dispose d'un processus de demande et de sélection solide pour les foyers de soins de longue durée et les personnes qui demandent à devenir aides de soutien aux résidents. Les partenaires du secteur de la santé collaboreront pour faciliter le déploiement sûr et approprié de ces aides de soutien aux résidents dans les foyers de soins de longue durée. Les foyers de soins de longue durée qui bénéficient d'un appui d'aides de soutien aux résidents seront en mesure de renforcer les effectifs actuels et d'optimiser le volume de travaux, afin d'atténuer les contraintes de capacité causées par la pandémie.

La RORHSA permettra :

- de réaffecter des fonctions de ressources humaines des foyers de SLD aux partenaires du secteur de la santé;
- de trouver des personnes motivées pour remplir le rôle d'aides de soutien aux résidents;
- de fournir une formation préalable au déploiement aux aides de soutien aux résidents pour les aider dans le processus d'intégration;
- d'éviter les pénuries de personnel dans les foyers de SLD.

Comment le programme est-il administré?

Les foyers de soins de longue durée sont encouragés à demander l'appui d'aides de soutien aux résidents en remplissant un formulaire de demande et en l'envoyant à leurs partenaires régionaux. Vous trouverez [ci-dessous](#) plus de détails sur la procédure de demande.

Une fois que la région de Santé Ontario a évalué si un foyer de soins de longue durée est prêt à accepter du personnel non professionnel de santé, elle collabore avec une agence partenaire locale pour déployer un ou plusieurs aides de soutien aux résidents présélectionnés et formés dans le foyer de soins de longue durée admissible. Pour plus de détails sur l'administration du programme, veuillez consulter le [guide à l'intention des intervenants et des candidats de la RORHSA](#).

Actuellement, la RORHSA est ouverte aux foyers de soins de longue durée de la région du Grand Toronto, y compris les régions de York et de Peel, et d'Ottawa. Au fur et à mesure de l'évolution du programme, les foyers de soins de longue durée d'autres régions pourraient avoir la possibilité de demander l'appui d'aides de soutien aux résidents.

Admissibilité des foyers de soins de longue durée

Veiller à la sécurité est une pierre angulaire de la mise en œuvre de la RORHSA et il est essentiel que les foyers de SLD fournissent un soutien adéquat aux aides de soutien aux résidents déployés. Les foyers de

soins de longue durée qui souhaitent bénéficier d'un appui d'aides de soutien aux résidents seront évalués et devront répondre aux critères suivants pour participer au programme de la RORHSA :

- 33 % ou plus des effectifs du foyer de SLD sont en place;
- le foyer de soins de longue durée dispose d'une capacité administrative suffisante, notamment d'une supervision sur place, d'un équipement de protection individuelle adéquat et de politiques et procédures de prévention et de contrôle des infections;
- les foyers de SLD peuvent, dans la mesure du possible, confirmer que les aides de soutien aux résidents ne travailleront pas avec les résidents ou le personnel positif à la COVID-19.

Les foyers de soins de longue durée qui répondent à ces critères et qui se trouvent dans une [région desservie](#) par la RORHSA sont encouragés à faire une demande de participation au programme.

Qu'est-ce qu'un aide de soutien aux résidents?

Les aides de soutien aux résidents ne sont pas des professionnels de la santé; ils ont été sélectionnés et ont reçu une formation de base pour un rôle non clinique dans un foyer de soins de longue durée. Les aides de soutien aux résidents relèvent du personnel des foyers de soins de longue durée autorisés et accomplissent des tâches non liées aux soins, comme l'aide aux visiteurs, la préparation des repas, l'aide aux résidents en matière de technologie ou d'activités récréatives et le réapprovisionnement en fournitures.

La RORHSA s'adresse aux personnes au chômage ou sous-employées en raison de la pandémie de COVID-19 et aux apprenants des programmes d'éducation. En donnant aux aides de soutien aux résidents une occasion unique, les foyers de SLD soutiendront également les efforts de relance suite à la pandémie dans tout l'Ontario.

Qu'est-ce qu'une agence partenaire?

Les agences partenaires sont généralement des hôpitaux qui travaillent avec les régions de Santé Ontario pour administrer le programme de la RORHSA. Elles allègent la charge administrative des foyers de soins de longue durée en recrutant et en déployant des aides de soutien aux résidents. En plus de faciliter l'accueil et le soutien des aides de soutien aux résidents, les agences partenaires gardent les aides de soutien aux résidents sur leur liste de paie, sauf si un foyer de soins de longue durée décide d'embaucher directement des aides de soutien aux résidents. La relation entre une agence partenaire et un foyer de soins de longue durée sera officialisée par un protocole d'entente.

NOTA : Si le foyer de SLD souhaite embaucher directement le personnel (sous réserve de l'accord d'une aide de soutien aux résidents), il peut le faire avec l'agence partenaire une fois que la demande a été approuvée par la région de Santé Ontario. Les foyers de SLD peuvent informer la région de Santé Ontario de leur intention d'embaucher immédiatement dès le dépôt de leur demande.

Au fur et à mesure de l'évolution de la RORHSA, nous travaillerons avec les agences partenaires et d'autres partenaires pour simplifier le processus afin de faciliter l'embauche de ces ressources par les foyers de SLD.

Comment faire une demande auprès de la RORHSA?

Les foyers de SLD qui souhaitent faire une demande auprès de la RORHSA doivent suivre les étapes suivantes :

- 1) Examinez les [critères d'admissibilité](#) ci-dessus et assurez-vous que votre foyer répond à ces critères.
- 2) Remplissez la [demande](#), qui comprend le formulaire de demande d'aides de soutien aux résidents et l'attestation du foyer de soins de longue durée.
- 3) Envoyez la demande dûment remplie au centre régional de contact de la région de Santé Ontario de votre foyer de SLD.

Une fois que les demandes ont été examinées, les contacts régionaux assureront un suivi auprès des foyers de soins de longue durée concernant les prochaines étapes.

Coordonnées régionales

Pour faire une demande auprès de la RORHSA, les foyers de SLD doivent envoyer des demandes dûment remplies aux centres de contact régionaux de leur région de Santé Ontario. Si la région de Santé Ontario de votre foyer de SLD ne figure pas dans la liste ci-dessous, il se peut que le programme ne soit pas encore disponible dans votre région. Vous pouvez en savoir plus sur la manière dont le programme de la RORHSA pourrait vous aider en contactant votre région de Santé Ontario. Les foyers de soins de longue durée sont invités à consulter fréquemment cette page pour connaître les mises à jour.

Région de Santé Ontario	Coordonnées
Région de l'Est (comprend Ottawa/Champlain)	ch-OWRSS-Intake@lhins.on.ca
Région de Toronto	trtestingintake@tc.lhins.on.ca
Région du Centre (comprend Peel, York, Mississauga Halton, Centre Ouest et Centre)	hhrcentralregion@lhins.on.ca